

## MOTION DE CENSURE

Le **11 février 2013**, le Gouvernement formé par le Premier Ministre **Joseph Djimrangar Dadnadj** a été investi par l'Assemblée Nationale sur la base d'un ambitieux Programme Politique qui a prévu diverses reformes en vue d'un bon fonctionnement de l'Etat et pour améliorer les conditions de vie des Tchadiens. Dix mois après, il est nécessaire de marquer une pause pour évaluer le chemin parcouru et constater ce qui a pu être réalisé en rapport avec les engagements pris solennellement devant les Elus du Peuple Tchadien. Bref, il est temps de faire un premier bilan de l'action gouvernementale.

- I- Dans le domaine éducatif, Le Premier Ministre a promis mettre en place une Carte scolaire cohérente afin de servir de guide à une implantation réaliste et rationnelle des établissements d'enseignement et de formation. Sur ce sujet la réforme entreprise, justifiée par les résultats catastrophiques du baccalauréat 2013, a consisté en la fermeture de plusieurs lycées. Les conséquences sociales de cette réforme, prise sans mesures d'accompagnement, perturbent les parents et les élèves.

Les élèves souvent accompagnés de leurs parents nomadisent pour chercher des établissements pour une hypothétique inscription.

Au final, il apparaît que cette réforme n'a servi que de cheval de Troie pour opérer un redécoupage administratif sous-tendu par des motifs inavoués.

- II- Lors des événements du 1<sup>er</sup> Mai 2013 où quelques concitoyens ont perdu leur vie, quatre Députés ont été arrêtés sur la base d'une procédure très discutable de flagrants délits. Ils ont, par la suite, été libérés provisoirement par le Juge d'instruction. L'arrestation de ces députés s'est opérée en violation des lois de la République.
- III- Le Gouvernement a pris des engagements pour combattre la cherté de vie qui affecte une très grande majorité, sinon toute la population tchadienne. Or, malgré ces engagements, le Gouvernement tarde à mener des actions et de

prendre des mesures administratives pour juguler la volatilité des prix. Le peuple qui souffre a besoin des réponses claires et précises à ses préoccupations.

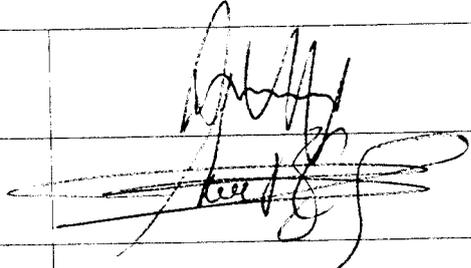
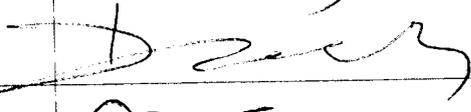
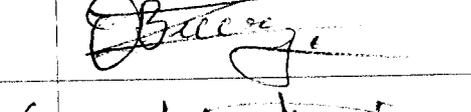
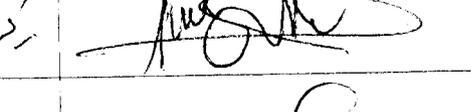
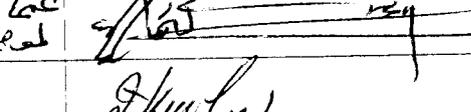
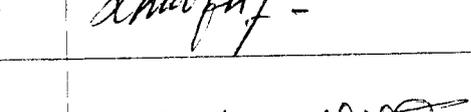
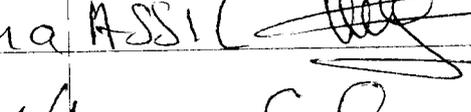
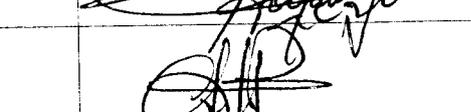
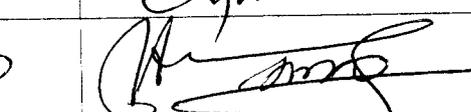
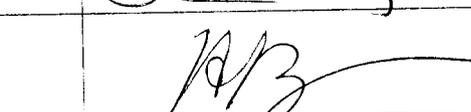
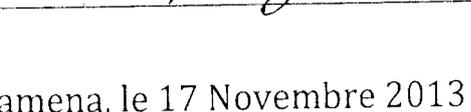
- IV- En dix mois d'existence, le **Gouvernement du Renouveau et de l'Ajustement Global**, a enregistré cinq (5) remaniements, à raison d'un remaniement tous les 45 jours. Cette instabilité gouvernementale ne permet pas d'assurer un bon suivi de l'exécution du Programme Politique sur la base duquel l'Assemblée Nationale a voté sa confiance au Premier Ministre. L'Equipe gouvernementale ayant été tellement ajustée que l'Assemblée Nationale ne se retrouve plus. Ce qui démontre que le Premier Ministre a failli dans la gestion de son Gouvernement et qu'il est dans l'incapacité de coordonner de manière effective l'action gouvernementale.
- V- En matière de décentralisation, le Premier Ministre a pris l'engagement de conduire une opérationnalisation effective du fonctionnement des 42 Communes dotées d'organes de gestion élus. En réalité, l'action du Gouvernement dans ce domaine a consisté à s'ingérer dans le fonctionnement de la Mairie de N'Djaména et des dix Communes d'Arrondissement, au lieu de fixer des orientations claires pour un fonctionnement harmonieux des collectivités territoriales décentralisées. Le Gouvernement a, par ses interventions intempestives, laissé s'installer un climat malsain de défiance et de mauvaise collaboration entre les Communes d'Arrondissement et la Mairie de N'Djaména. Par ailleurs, la politique de décentralisation ne se limite pas seulement à la Capitale. Le Gouvernement s'est-il préoccupé des Communes de l'intérieur du pays ?

Les points ci-dessus évoqués s'intègrent parfaitement dans le cadre des engagements du Premier Ministre. Ils ont été mal exécutés ou complètement dévoyés.

De tout ce qui précède, il importe que l'Assemblée Nationale prenne ses responsabilités en censurant ce Gouvernement qui n'est pas capable de mener les réformes nécessaires pour répondre aux attentes du Peuple Tchadien.

N'Djaména, le 18 Novembre 2013

001	OUCHARTOUREGOUR	<del>Journal</del> <del>200</del>
002	Gal ROUTOUANG YONA Gofom	
003	SODJA ADJOBMA-NIKANDR	<del>Journal</del>
004	MAHAMAT KANA BAOY	<del>Journal</del>
005	FATIME NDURACHAM RAMADAN	<del>Journal</del>
006	FADJACK MALLOUM	<del>Abdoul</del>
007	HOMI BAGAYA BADOUE	<del>Journal</del>
008	Adoum Ali' kedelaye	<del>Journal</del>
009	Madi' NGARMONBOLA	<del>Meli</del>
10	Richard Adoum Hassane	<del>Journal</del>
11	Samsou Abdoulaye Djima	<del>Journal</del>
12	Souleymane Abas	<del>Journal</del>
13	Alimé Ali H Aouane	<del>Journal</del>
14	Dr Jacques KOUHNGARRE	<del>Journal</del>
15	MAHAMAT TORISSANT FAKINA	<del>Journal</del>
16	ABAKAR BECHIR AHMAT	<del>Journal</del>
17	Aht Azain Bourketallah. أحمد الزين بوركيت الله	<del>Journal</del>
18	BIRQUE WASSI KAIRMINA	<del>Journal</del>
19	DJI'DAI ALLAHI MAHADAT	<del>Journal</del>
20	Fatimé Abdramam Doubrangou	<del>Journal</del>

20	Mme ANOUMA LIADY	
22	Achta Beoua	
23	Abdouraman Aboukar	
24	Ogucye Mougaye	
25	ZAKARIA MITSALE <sup>میتسالی</sup>	
26	ALBOUKHARI Habiba Souleym <sup>an</sup>	
27	Mme Habiba SAHOUBA Gonthome'	
28	OSMAN AWADALKERIM <sup>عثمان</sup>	
29	ZAKARIA HASSAN Al-saib	
30	Mme Epaineke Djimina ASSIL <sup>MHT</sup>	
31	Abakar OUBATALLAH -	
32	Ayoum HATIGAZ Doleuet <sup>MHT</sup>	
33	Ngantellika Toubou	
34	LAMA TCHINDEBE	
35	HAMID MOUSSA IBEDOU	
36	Hbaïnoye Eugénie	
37	Mahamat Ali Kosso	
38	ABdoulaye Chouat Ali	



